Association pour la Promotion et la Facilitation des Transports Solidaires APFTS
Alias « La Diligence » - Domiciliée à la Mairie de Châteauneuf de Galaure
www.transports-solidaires.fr – 07 43 59 29 35 – contact@transports-solidaires.fr
Déclarée à la préfecture de la Drôme sous le numéro W263014329

Procès-verbal du Conseil d'Administration n°4 du 15/10/2026

Pr**ésents :**

Thierry Bartel, Gilles Hainaud, Marie Lubac, Jean Pommarel,

Absent non excusé : Jean-Yves Rosset

Ordre du Jour :

1. Point sur les adhésions.

   On compte à ce jour 166 adhésions, ce qui représente plus de 200 personnes (du fait des adhésions « Famille / Couple »). Léger ralentissement sur les nouvelles adhésions sans doute dû au fait que l'on n'a pas effectué de nouvelles campagnes de communication depuis 2 ou 3 mois.

2. Point sur les transports : légère baisse d'activité. Environ 44 transports programmés en Octobre à ce jour, plus de 300 depuis le mois de mars. Est-ce la conséquence du contexte économique actuel ? Mais aussi en rapport avec le point 1.

   Nota : Les transports médicaux représentent environ 50 % des transports.

3. Point financier : Environ 1500 € en banque. 500 € doivent arriver (indemnités kilométriques versées par les bénéficiaires). Les prestataires du 20/09 ont été payés et les indemnités des conducteurs ont été versées.

   Subventions publiques : nous avons reçu :

- 1100 € de la FDVA (Fonds de Développement de la Vie Associative)
- 500 € de St Rambert d'Albon
- 500 € de Châteauneuf de Galaure
- 100 € de Tersanne
- 100 € de Lens Lestang
- 300 € de la Communauté de Communes Porte DrômArdèche.

Les adhésions représentent à ce jour 1228 € et les dons de particuliers 971 €.

4. Recherche d'un local « permanent » pour rassembler documents et personnes. Un RV est pris avec la mairie de Châteauneuf le 20/10 pour évoquer le sujet.

5. Bilan journée du 20/09 : fréquentation décevante, notamment des adhérents qui n'ont été qu'une trentaine à venir. Les « animations » ont bien fonctionné. Le vhélio a eu beaucoup de succès. Financièrement, cette journée dégage du léger excédent de l'ordre de 100 € (rappel : versement de 300 € de la CCPDA ; 400 € de sponsoring en espèces ; 380 € de sponsoring en nature). Merci a toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de cette journée.

6. Bilan un an d'existence : à ce jour, plus de 300 transports organisés sur une période de 8 mois. Une projection sur 2027 permet d'évaluer ce nombre entre 600 et 1000 transports.

   Une simulation sur IA a indiqué que les besoins (hypothèse basse) était de l'ordre de plusieurs milliers par an (sur une population de 60 000 habitants en milieu rural). Nous sommes donc très en deçà des besoins et le potentiel d'évolution est « énorme ».

Sauf quelques incidents mineurs, le niveau de satisfaction des personnes transportées est bon.

Point noir restant : malgré des coûts peu élevés, le montant des participations financières reste trop élevé pour beaucoup de personnes en situation précaire (petites retraites, RSA, chômage). Notamment le coût des kilomètres d'approche pèse trop pour de petits déplacements.

Dans l'immédiat, nous ne pouvons réduire ces frais qu'en multipliant le nombre de conducteurs solidaires, améliorant ainsi statistiquement la proximité entre bénéficiaires et conducteurs.

7. CR de la rencontre CCPDA du 06/10 et contact avec département

La CCPDA exprime clairement qu'ils n'apporteront aucune aide à la Diligence en dehors de subvention ponctuelle (300 € max) lors d'événements et en contrepartie d'affichage de leur image.

Les représentants de la CCPDA précisent qu'il s'agit d'un choix politique.

Indirectement ils récusent la philosophie exprimée par La Diligence, à savoir le versant social (lutte contre l'isolement) et solidaire (permettre à chacun de se déplacer en fonction de ses besoins et de ses envies). Ils mettent en avant leurs choix axés essentiellement sur les déplacements en lien avec l'emploi. Par exemple, Blablacar Daily bien que ce système soit incapable de proposer une solution pour des personnes résidant dans les petites communes et ayant des horaires de travail en cours de journée.

Concernant les transports collectifs, la CCPDA dispose de 2 minibus mais ne souhaite pas réfléchir à la mise en commun de ce type de véhicules avec la perspective de répondre aux demandes de transports collectifs.

Le hasard faisant bien les choses, nous recevons à la sortie de ce RV un appel de Mme E. Anthoine précisant qu'il n'était pas dans les attributions du département d'aider des initiatives telles que la nôtre.

On comprend également qu'il sera difficile d'obtenir quelque chose de la Région.

8. **Faut-il continuer La Diligence ?**

<u>La réponse des membres du CA présents est OUI à l'unanimité.</u>

<u>La question sera à reposer aux membres présents à l'AG</u>

9. Transports collectifs

Malgré la demande (Génissieux, Sarras, St Rambert d'Albon, Le Grand Serre), face à la complexité de gestion de ce type de demande et devant le peu d'empressement des collectivités publiques de répondra à cette question, nous décidons de surseoir à la proposition de transports collectifs. Nous verrons plus tard si et comment nous pourrions reprendre en compte ce type de déplacements, sans compter qu'il faudrait une modification de Titine pour pouvoir en gérer tous les aspects.

10. Préparation de l'AG
    a. Date : vendredi 04/12 à 18h00 - Salle du Lavoir (ouverture de la salle à 16h00)
    b. Préparation du rapport moral → Marie-Jo
    c. Préparation du rapport d'activité → Gilles
    d. Présentation du rapport financier → Thierry
    e. Renouvellement du CA - Appel à candidatures

Gilles va lancer un appel (mailing) auprès des adhérents et aussi auprès d'autres personnes susceptibles de se mobiliser pour les transports solidaires.

S'ensuivent des discussions sur les personnes à contacter pour leur proposer de nous rejoindre.

f. Changement d'adresse : la mairie déménageant, notre adresse change également !

Désormais, notre domiciliation est :

« Mairie – 1 Place des Cordeliers – 26330 Châteauneuf de Galaure ».

g. Montant des adhésions 2027 : maintien à 6 € / an[1] pour une personne seule, 10 € / an pou un couple ou une famille, 50 € / an pour une collectivité.
h. Montant du tarif kilométrique : maintien à 0.39 € / km parcouru par le conducteur.

S'ensuit une discussion sur la nécessité de renforcer l'équipe du Conseil d'Administration, à la fois pour apporter un nouveau regard sur les objectifs et le fonctionnement de La Diligence et également pour participer aux différentes tâches administratives et de communication.

L'ordre du jour étant épuisé, la tenue du CA est levée.

Fait à Châteauneuf de Galaure, le 15/10/2025

Le Président,
Gilles Hainaud

La Secrétaire,
Marie Jo Lubac

[1] En année civile